

Vacances catholiques !

Publié le 1 juillet 2010
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)
4 minutes

Les mois chauds et sympathiques de l'été sont de nouveau arrivés. Petits et grands entrent avec satisfaction en cette saison estivale et aspirent à quelques journées d'un farniente qui les délassera des labeurs et des fatigues de l'année. Nous vous souhaitons donc, chers lecteurs de Fideliter, quelques semaines d'été reposantes, au cours desquelles vous pourrez sainement profiter de la joie de retrouvailles familiales et vous livrer à de saines activités diverses et variées de détente corporelle et intellectuelle. Le corps et les facultés de l'âme en ont bien besoin pour pouvoir repartir plus vigoureusement pour la rentrée et pour la reprise du travail.

Cependant, il est certainement utile de rappeler que les vacances ne doivent pas être pour autant une période d'attiédissement spirituel, d'oubli de Dieu et de relâchement moral. Il est bon de le rappeler parce que tous les prêtres qui ont quelques années d'expérience connaissent ces confessions de la rentrée qui leur manifestent trop souvent le mauvais état de leurs pénitents.

Pas plus que les époux ne peuvent s'accorder l'un à l'autre une dispense à leur fidélité et à leur amour pendant les semaines estivales, pas plus que les enfants ne peuvent s'octroyer une échappatoire à leurs devoirs filiaux, pas plus les enfants du bon Dieu ne peuvent se trouver dégagés pendant l'été de leurs devoirs et de leur amour envers leur Créateur, leur Maître et leur Sauveur.

Il faut donc, puisqu'on dispose d'un petit peu plus de temps pendant l'été, ne pas hésiter à en profiter pour en consacrer aussi un peu plus à Notre Seigneur Jésus-Christ. L'aspiration de notre âme ne doit-elle pas être que la croissance de notre amour pour lui se fasse jour après jour de telle manière qu'il soit plus fort et plus fervent au retour de nos vacances ?

C'est ainsi que nous aurons le souci à passer des vacances catholiques pour nous-mêmes et pour nos enfants et de nous placer dans des conditions qui nous permettront de recevoir aisément les sacrements, en particulier, d'accéder aisément à celui de la confession, plusieurs fois pendant l'été. Il sera possible de donner à quelques-unes des soirées familiales des vacances une marque plus religieuse où les enfants constateront, pour leur édification, le souci que leurs parents ont de l'élévation chrétienne de toute la famille.

Parmi de nombreux efforts possibles, nous voudrions citer celui de la tenue à l'église. La proximité des côtes ou les diverses activités de détente auxquelles on prend part ne justifient pas que l'on vienne à la messe dans des accoutrements relâchés ou immodestes. S'il est bien un moment de la semaine où chacun doit au contraire fournir un effort pour venir dans une tenue propre et soignée, n'est-ce pas celui où l'on va se retrouver en présence du divin hôte du tabernacle ?

Que les hommes ne débarquent donc pas dans le sanctuaire en des vêtements avec lesquels ils n'oseraient pas se présenter dans leurs entreprises. Oserais-je demander à quelques-uns de trouver le temps de se raser et de se vêtir dignement avant de venir à la messe comme ils n'omettent pas de le faire avant de se rendre sur leur lieu de travail ? Que les mères donnent aussi l'exemple de la grande et belle vertu de la modestie chrétienne et aient à cœur de la faire respecter par leurs enfants. La bonne tenue favorise tellement le respect envers la maison de Dieu et les uns à l'égard des autres !

Pourquoi ne pas également profiter de ces semaines pour prévoir aussi une pause bien utile - voire devenue nécessaire - pour suivre une retraite spirituelle ou l'université d'été de Saint-Malo ou participer à telle ou telle session ou camp qui sera roboratif pour nos âmes ? Les années sont souvent chargées mais les vacances, pour l'un ou l'autre des conjoints, peuvent ouvrir plus facilement des possibilités d'en distraire quelques jours pour le bien spirituel.

Je vous souhaite à tous et à chacun de bonnes vacances pleinement reposantes pour le corps mais aussi pour l'âme et donc des vacances catholiques !

Abbé Régis de Cacqueray †, Supérieur du District de France

Source : Fideliter n°196